

INFORMATION

# RISQUES MAJEURS

## DICRIM

DOCUMENT

D'INFORMATION COMMUNAL  
SUR LES RISQUES MAJEURS



Ville de Draguignan



## *Faire face aux risques*

Chères Dracénoises, chers Dracénois,  
Identifiés et évalués, les risques naturels et technologiques sont variables en fonction de nombreux critères géographiques, économiques, industriels et historiques.



Si le risque de séisme est présent sur tout l'Est du territoire, Draguignan connaît des risques liés à son environnement comme les inondations, les feux de forêt ou les mouvements de terrain.

Un risque majeur est caractérisé par sa fréquence exceptionnelle et par sa gravité. La collectivité s'organise donc, au côté des services de l'État, pour être en capacité de faire face à d'éventuels dangers, en prenant les mesures de protection et de sécurité civile adaptées pour la population dracénoise.

Ce document a pour objectif de vous informer de manière très complète des risques majeurs existants sur la commune de Draguignan et des consignes à respecter pour assurer votre sécurité.

**Conservez-le précieusement !**

En vous préparant aux bons réflexes, chacun pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante afin que les actions de secours soient les plus rapides et efficaces possibles.

**La sécurité est l'affaire de tous !**

**Richard Strambio,**  
Maire de Draguignan  
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération  
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Strambio'.

# COMMENT S'INFORMER DES RISQUES



## Savoir reconnaître une alerte

En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des maires.

Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens :

- **Sirènes,**
- Messages diffusés par des **véhicules sonorisés,**
- Envoi de **SMS.**

### Alerte municipale

La mairie de Draguignan est dotée d'un système d'alerte par sms en cas de risques technologiques ou naturels.

Inscrivez-vous :

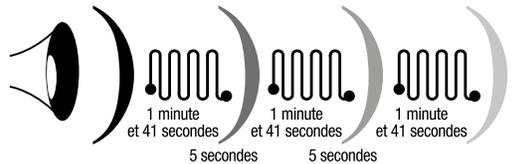
- **par simple courrier,** en précisant vos coordonnées téléphoniques à l'adresse :  
*Monsieur le Maire*  
*Mairie de Draguignan*  
*28 rue Georges Cisson - 83300 Draguignan*
- **par le formulaire électronique** accessible sur le site [ville-draguignan.fr](http://ville-draguignan.fr)

*Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), la commune conserve ces données personnelles 3 ans. Pensez à mettre à jour votre fiche.*

## Début d'alerte

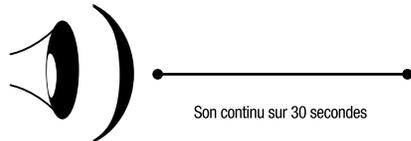
**En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri,** un signal auditif d'alerte est émis par les sirènes.

**Signal national d'alerte :** Testé chaque premier mercredi du mois à midi, ce signal est émis par un son continu diffusé en trois cycles successifs d'1 minute et 41 secondes, séparés d'un intervalle de 5 secondes :



## Fin d'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



## Comment réagir ?

Rejoignez un bâtiment afin de vous protéger en dehors de la zone dangereuse et écoutez les médias.

## Où trouver l'information ?

Les sites internet [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) ou [www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques), répertorient les risques connus dans votre commune. Cependant, au moment d'une crise et en cas de panne d'électricité, une radio à piles est le meilleur moyen d'obtenir des informations.

### Les stations de radio

- France Info 105.8 FM
- France Bleu Provence 103.5 FM

### Les sites Internet

- Le site de la Ville : [ville-draguignan.fr](http://ville-draguignan.fr)
- Les services de l'État dans le Var : [var.gouv.fr](http://var.gouv.fr)

### Les réseaux sociaux

- La ville :  
Twitter @VilleDraguignan  
ou  
Facebook @ville.draguignan
- La préfecture du Var  
Twitter @Prefet83
- Les médias sociaux en gestion d'urgence  
#MSGU @sdis83



# INONDATIONS

➤ L'inondation est un phénomène naturel susceptible de provoquer des déplacements de populations, d'avoir un impact sur la santé humaine, les biens et les réseaux.

Historique	Que puis-je faire pour limiter les inondations ?
<p>Événements dus à la crue de la Nartuby :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 15 juin 2010,</li> <li>- le 6 novembre 2011,</li> <li>- le 18 mai 2013,</li> <li>- le 24 novembre 2019.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménager un espace refuge près de mon domicile,</li> <li>➤ Créer des orifices de décharge de dimension 0,20 m x 0,20 m minimum et a minima tous les mètres au pied des murs de clôture existants,</li> <li>➤ Créer un bassin de rétention dès qu'une superficie imperméabilisée égale ou supérieure à 30 m<sup>2</sup> est bâtie sur son terrain.</li> </ul>



© IGN - 2018 - Source : <http://remocra.sapeurspompiers-var.fr/remocra/frisques>

# Comment réagir lors d'une inondation ?



**Je coupe le gaz, le chauffage et l'électricité**



**Je mets en hauteur les produits toxiques**



**Je ne prends pas ma voiture, je ne stationne pas sur les berges et les ponts**



**Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité**



**Je m'éloigne des cours d'eau, moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture**



**Je me soucie de mes voisins et des personnes vulnérables**



**Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre**



**Je ne descends pas dans les sous-sols, je me réfugie en hauteur, en étage**



**Je consulte les médias**  
*(cf. page 3)*  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)  
#pluieinondation  
[www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)  
@VigiMeteoFrance  
#meteo83

## Après l'inondation >

- > Écoutez les consignes des autorités sur les médias (où aller ? où chercher de l'eau ?).
- > Vérifiez le bon état d'usage des installations électriques, de gaz, de chauffage et d'eau ainsi que des fondations de votre maison.

### Je connais les niveaux de vigilance météo et vigicrue >

**JAUNE**

Phénomènes localement dangereux

**ORANGE**

Phénomènes dangereux et étendus

**ROUGE**

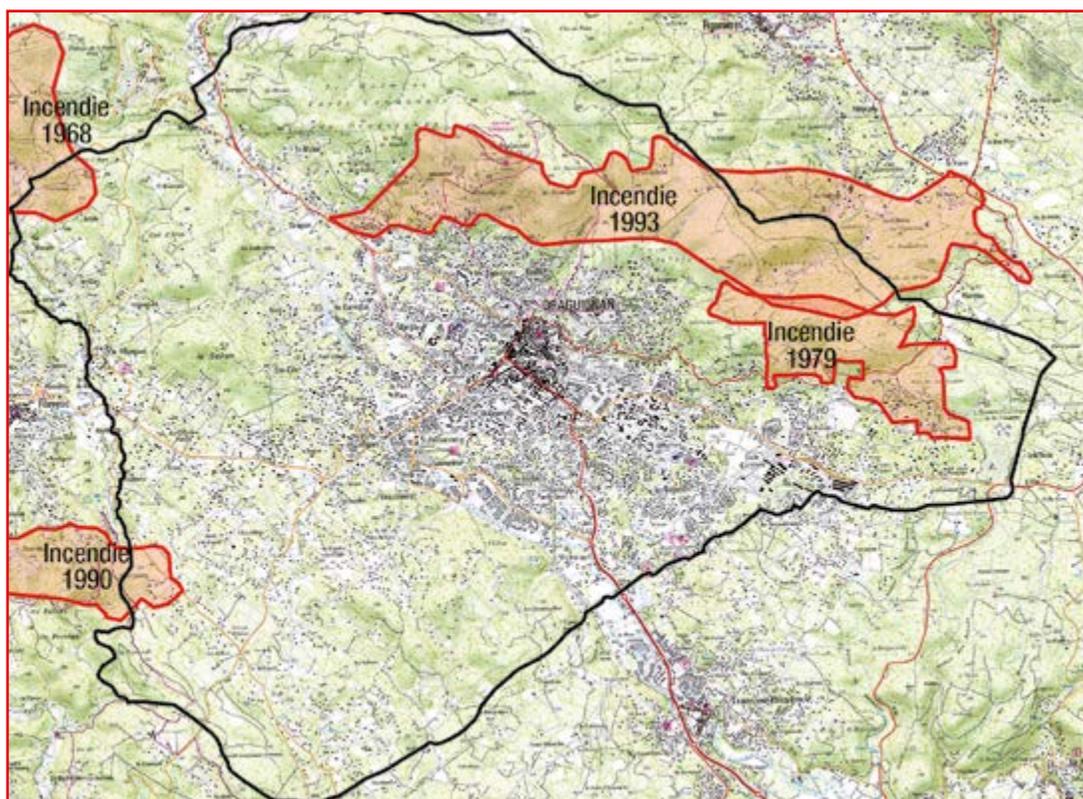
Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

# INCENDIE DE FORÊT



➤ On parle d'incendie de forêt lorsque le feu concerne une surface minimale de 1 hectare d'un seul tenant de forêt, maquis ou garrigue. Notre forêt est soumise à la sécheresse en été, ce qui contribue à la propagation de l'incendie qu'il soit d'origine naturelle (foudre) ou humaine (barbecue, mégot de cigarette, travaux...).

Historique	Que puis-je faire pour éviter les incendies ?
<b>4 événements majeurs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1968,</li><li>- 1979,</li><li>- 1990,</li><li>- 1993.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Débroussailler les zones situées à moins de 200 m de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisement (obligation légale de débroussaillage),</li><li>➤ Élaguer les arbres,</li><li>➤ Nettoyer les gouttières (feuilles, branches, aiguilles de pin),</li><li>➤ Ne pas utiliser de barbecues mobiles, éviter de les positionner sous les arbres,</li><li>➤ Les brûlages des résidus végétaux sont interdits (sauf pour le débroussaillage),</li><li>➤ Toute l'année, il est interdit de faire du feu et de fumer en forêt,</li><li>➤ Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une amende de 3 750 € et d'un emprisonnement de 6 mois.</li></ul>



■ Incendies passés ayant brûlé plus de 100 ha au total

© IGN - 2018 - Source : DDTM - Janvier 2011 - [http://statistique.sigispar.org/virtual/1/likes/draguignan\\_incendies\\_2011.pdf](http://statistique.sigispar.org/virtual/1/likes/draguignan_incendies_2011.pdf)

# Comment réagir lors d'un incendie ?

 <p><b>J'informe les pompiers (téléphonez au 112 ou 18) avec calme et précision</b></p>	 <p><b>Je recherche un abri en dur en fuyant dos au feu</b></p>	 <p><b>Je respire à travers un linge humide et j'occulte les aérations avec des linges humides</b></p>
 <p><b>Je ne sors pas de ma voiture si je suis surpris par un front de flammes</b></p>	 <p><b>Mon habitation reste ma meilleure protection, je n'évacue que sur ordre des autorités</b></p>	 <p><b>Je ferme l'électricité et les bouteilles de gaz (rentrez celles qui sont à l'extérieur)</b></p>
 <p><b>J'arrose volets, portes, fenêtres, je les colmate avec des linges humides</b></p>	 <p><b>J'ouvre mon portail</b></p>	 <p><b>Je mets mon mobilier de jardin dans la piscine</b></p>
 <p><b>J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques</b></p>	 <p><b>Je consulte les médias (cf. page 3) et <a href="http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers">www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers</a></b></p>	

## Après l'incendie ➤

- Je me protège (chaussures et gants en cuir, vêtements en coton, chapeau),
- J'éteins les foyers résiduels en les arrosant abondamment,
- J'inspecte mon habitation, je recherche et surveille les braises qui auraient pu s'introduire sous les tuiles ou par des orifices d'aération,
- Je prends des nouvelles de mes voisins, et si besoin, je leur apporte mon aide.

### Je connais les niveaux de risques ➤

**VERT**  
Risque léger

**JAUNE**  
Risque modéré

**ORANGE**  
Risque sévère

**ROUGE**  
Risque très sévère

**E EXTRÊME**  
Risque extrême

Je télécharge l'application Prévention Incendie



# MOUVEMENTS DE TERRAIN



➤ Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol.

Historique	Que puis-je faire ?
<p><b>3 effondrements au quartier de la Clappe en :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- juin 1919,</li> <li>- juillet 1983,</li> <li>- janvier 1997.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Prévenir la mairie si je constate un affaissement,</b></li> <li>➤ <b>Surveiller mon terrain.</b></li> </ul>



■ Glissement   
 ◆ Éboulement   
 ▼ Coulée   
 ★ Effondrement   
 ▲ Érosion

© IGN - 2018 - Source : <http://www.geoportails.gouv.fr/cartes-interactives/#/>

## Comment réagir lors d'un mouvement de terrain ?



**Je m'éloigne des points dangereux, je ne retourne pas sur mes pas**



**J'évacue les bâtiments sans prendre l'ascenseur**



**Je prends mon kit de sécurité**  
*(cf. page 19)*



**Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité**



**Je me renseigne avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité**



**J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques**

### Après un mouvement de terrain ➤

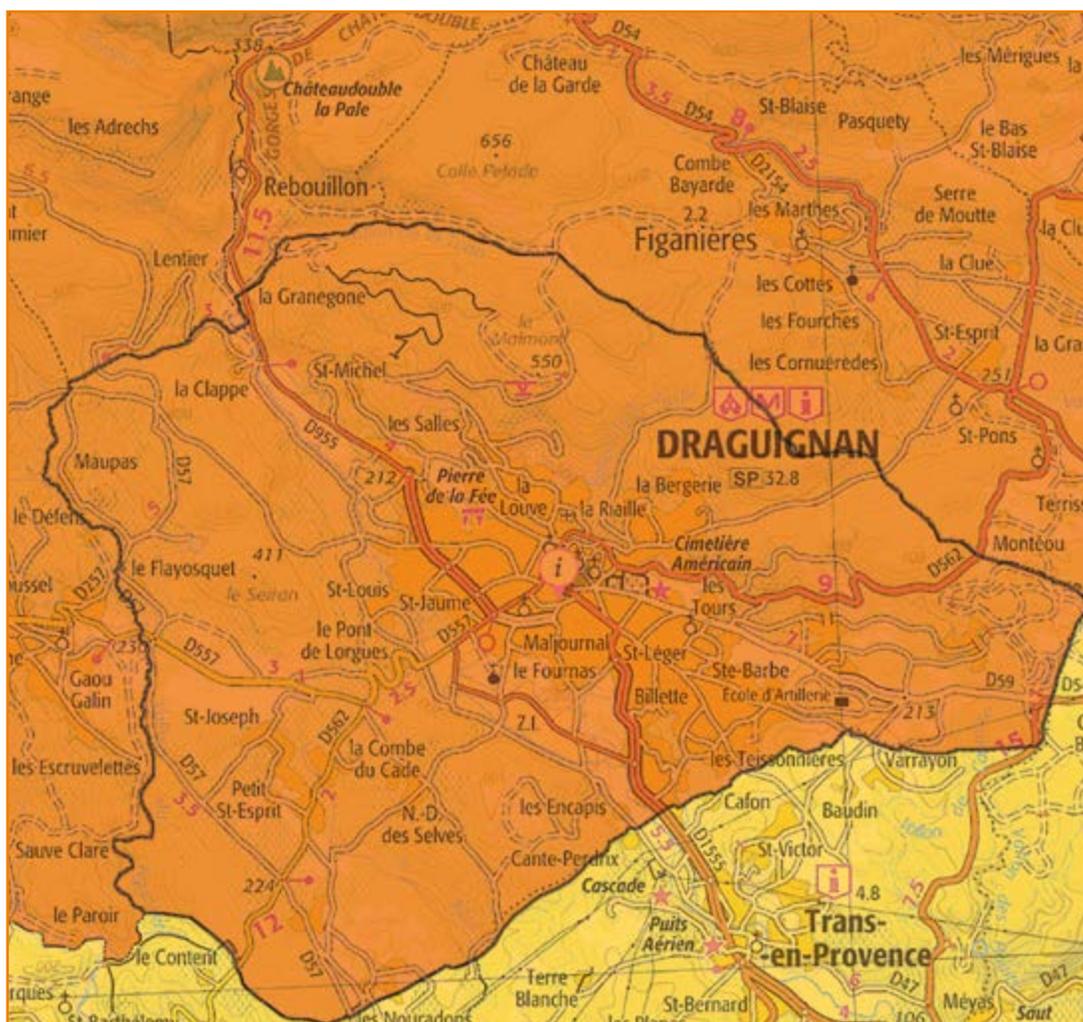
- J'évalue les dégâts,
- Je m'éloigne des points dangereux,
- J'apporte une première aide aux voisins, je pense aux personnes âgées et handicapées,
- Je me mets à la disposition des secours.

# SÉISMES



➤ La commune est inscrite en zone de sismicité 3 sur une échelle de 5, ce qui correspond à un risque modéré.

Historique	Que puis-je faire pour éviter les dégâts liés à l'activité sismique ?
Pas d'événement significatif sur le territoire	➤ Respecter les normes de sécurité de construction



Zonage sismique

1 très faible
  2 faible
  3 modéré
  4 moyen
  5 fort

© IGN - 2018 - Source : <http://www.geoportails.gouv.fr/cartes-interactives/#/>

# Comment réagir lors d'un séisme ?

## Avant les secousses >



Je repère les points de coupure du gaz, eau, électricité



Je fixe les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés

## Pendant les secousses >



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire



Si je me trouve à l'intérieur d'un bâtiment, je m'éloigne des fenêtres pour éviter les bris de verre



Je m'abrite près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides



Si je suis au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, je sors du bâtiment et je m'en éloigne



Si je me trouve à l'extérieur, je ne reste pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.



Si je suis en voiture, je m'arrête, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres...



Attention, après une première secousse, je me méfie des répliques, il peut y avoir d'autres secousses

## Après les secousses >

- > Je sors avec précaution des bâtiments et je reste éloigné de ce qui peut s'effondrer,
- > J'évite de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication,
- > Je n'emprunte pas les ascenseurs,
- > Je ne fume pas et ne provoque ni flamme ni étincelle,
- > Je coupe l'eau, l'électricité et le gaz,
- > Je m'éloigne des zones côtières, en raison d'éventuels tsunamis (qu'il y ait ou non retrait de la mer).

# CANICULE

➤ La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit, pendant au moins trois jours consécutifs.



**Je m'hydrate**  
(1,5 L d'eau par jour),  
je ne bois pas d'alcool



**Je ne sors pas aux heures**  
les plus chaudes  
(11h-21h)



**J'évite les activités**  
physiques en extérieur



**Je maintiens ma maison**  
au frais, je ferme volets,  
rideaux et fenêtres



**Je passe plusieurs heures**  
par jour dans un endroit  
frais (cinéma, grandes  
surfaces...)



**Je me rafraîchis à l'aide**  
d'un brumisateur, d'un gant  
de toilette ou de douches  
fraîches (mais pas froides)



**Je donne et prends**  
des nouvelles de mon  
entourage



**Je consulte les médias,**  
les réseaux sociaux locaux  
*(cf. page 3)*  
et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

# GRAND FROID



➤ Un épisode de temps froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique sur une période d'au moins deux jours. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous, les températures atteignant des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières.

 <p><b>J'évite de me déplacer</b></p>	 <p><b>Si je dois absolument me déplacer en voiture, je signale mon départ et ma destination à des proches et vérifie les équipements de mon véhicule</b></p>	 <p><b>Même en bonne santé, je ne fais pas d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur</b></p>
 <p><b>Je ne consomme pas d'alcool</b></p>	 <p><b>Je ne fais pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu</b></p>	 <p><b>Je maintiens la température ambiante de mon habitat à un niveau d'environ 19°C</b></p>
 <p><b>Si je remarque une personne en difficulté, j'appelle le 115</b></p>	 <p><b>Je fais vérifier les installations de mon habitat par des professionnels pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.</b></p>	 <p><b>Je consulte les médias (cf. page 3) et <a href="http://www.meteofrance.com">www.meteofrance.com</a></b></p>

## Je connais les niveaux de vigilance ➤

● JAUNE

● ORANGE

● ROUGE

Les niveaux de vigilance sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

# VENTS VIOLENTS



➤ Un vent est estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres. Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

## Avant la tempête ➤



Je rentre les objets susceptibles de s'envoler, je ferme les portes et les volets



Je n'obstrue pas les grilles de ventilation de mon logement



Je prévois des moyens d'éclairages de secours et une réserve d'eau potable



J'installe mon groupe électrogène à l'extérieur



Je consulte les médias, les réseaux sociaux locaux  
*(cf. page 3)*  
et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

## Pendant la tempête ➤



J'évite les déplacements, je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité



Si je dois absolument me déplacer, je signale mon départ à mes proches, je limite ma vitesse sur route et autoroute



Je ne me promène pas en forêt et sur le littoral



J'installe mon groupe électrogène à l'extérieur



Je consulte les médias, les réseaux sociaux locaux  
*(cf. page 3)*  
et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) - @VigiMeteoFrance

## Je connais les niveaux de vigilance ➤

**JAUNE**

Phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux.

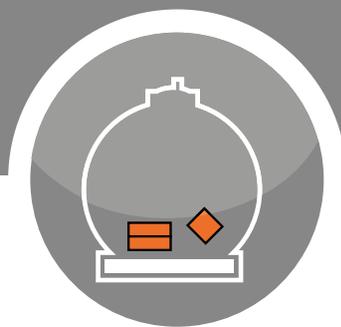
**ORANGE**

Vigilance accrue nécessaire car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus.

**ROUGE**

Vigilance absolue obligatoire car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

# TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



➤ Une matière dangereuse peut être inflammable, toxique, explosive, volatile ou encore corrosive.

## Je suis témoin d'un accident ➤



J'informe les pompiers (112 ou 18), la police ou la gendarmerie (le 17)



Je communique si possible les codes danger et les codes matière



S'il y a des victimes, je ne les déplace pas, sauf en cas d'incendie



Si un nuage toxique vient vers moi, je fuis selon un axe perpendiculaire au vent et me mets à l'abri dans un bâtiment clos à proximité

## Si les services de secours demandent de se mettre à l'abri ➤



Je reste chez moi jusqu'à la fin de l'alerte



Je bouche toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...), j'arrête la ventilation et la climatisation



Je ne fume pas, j'évite toute flamme ou étincelle



Je prépare mon kit de sécurité (cf. page 19)



Je ne cherche pas à rejoindre les membres de ma famille s'ils sont à l'extérieur



J'évite de téléphoner pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques

## Si l'ordre d'évacuer est donné ➤

## Après l'accident ➤



Je coupe le gaz et l'électricité



Je suis strictement les consignes données par les services de secours



J'aère le local ayant été utilisé pour la mise à l'abri



Je ne touche pas aux objets, aux aliments, à l'eau qui ont pu être contaminés par des substances toxiques

Historique

➤ Un accident de transport routier de fret en décembre 1988

# RISQUES CYBER



➤ Une cyber-attaque est une atteinte des systèmes informatiques réalisée dans un but malveillant. Elle cible différents dispositifs informatiques : des ordinateurs ou des serveurs, ou encore des appareils communicants comme les téléphones mobiles, les smartphones ou les tablettes. Il existe 4 types de risques cyber aux conséquences diverses : la cybercriminalité, l'atteinte à l'image, l'espionnage et le sabotage.

Pour assurer la sécurité de mes systèmes informatiques ➤



Je suis aussi prudent avec mon smartphone qu'avec ma tablette ou mon ordinateur



Je choisis avec soin mes mots de passe (12 caractères mélangeant majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux)



Je procède aux mises à jour régulières de mes logiciels et de mes systèmes d'exploitation



Je ne fais pas suivre mes messages électroniques professionnels sur mes services des messageries personnelles



Je télécharge les logiciels sur les sites officiels des éditeurs



Je sécurise mon WIFI



Je consulte  
@anssi\_fr  
@cert\_fr  
www.ssi.gouv.fr



J'ai une question,  
j'écris à  
cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr

# SANITAIRE QUALITÉ DE L'EAU



- **SANITAIRE** On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations (épidémie, pandémie, pollution de l'air, baisse de la qualité et de la quantité d'eau...).
- **QUALITÉ DE L'EAU** Lors des inondations du mois de juin 2010, les installations de traitement de l'eau de Draguignan ont été mises hors service. En cas d'inondation ou de sécheresse, la quantité d'eau disponible peut être diminuée.

## Lors d'un risque sanitaire ➤



J'évite le contact avec les malades, je porte un masque



Je me lave les mains plusieurs fois par jour avec du savon



Je respecte les dates de péremption de l'eau en bouteille



Je consulte les médias  
*(cf. page 3)*  
et [www.inrs.anses.fr](http://www.inrs.anses.fr)  
[paca.ars.sante.fr](http://paca.ars.sante.fr)  
[santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)

## Lors d'une période de sécheresse, après une inondation ou pollution de l'eau ➤



Je respecte les consignes d'usages transmises par les autorités



Je respecte les dates de péremption si je stocke de l'eau en bouteille



Je privilégie les douches aux bains



Je répare sans tarder toute fuite d'eau



J'installe des équipements sanitaires économes en eau



Je consulte les analyses de qualité de l'eau sur [eaupotable.sante.gouv.fr](http://eaupotable.sante.gouv.fr)

# ATTENTATS

VIGIP



➤ **Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, je contacte les forces de l'ordre (17 ou 112).  
Je reste à l'écoute des consignes des autorités publiques.**

**Réagir en cas d'attaque terroriste avant l'arrivée des forces de l'ordre ➤ S'ÉCHAPPER**



**Je localise le danger pour m'en éloigner**



**Si possible, j'aide les autres personnes à s'échapper**



**Je me déplace en m'abritant derrière des obstacles solides (mur, pilier...)**



**J'alerte les personnes autour de moi et dissuade les gens de pénétrer dans la zone de danger**

**S'il est impossible de s'échapper ➤ SE CACHER**



**Je m'enferme et barricade les portes avec des meubles, canapés...**



**J'éteins la lumière et je coupe la sonnerie et le vibreur de mon téléphone**



**Je m'éloigne des ouvertures, je m'allonge au sol ou je m'abrite derrière un obstacle solide (mur, pilier...)**

**Alerter et obéir aux forces de l'ordre ➤ ALERTER ET OBÉIR**



**Je ne cours pas vers les forces de l'ordre et je ne fais aucun mouvement brusque**



**Je garde les mains levées et ouvertes**



**Je consulte les médias (cf. page 3), je suis le compte @Beauvau\_Alerte et le site [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr).**



**Je témoigne sur [securite.interieur.gouv.fr](http://securite.interieur.gouv.fr) ou en appelant le 197**

**Je connais les niveaux de vigilance ➤**



Vigilance permanente de sécurité valable en tout temps et en tout lieu



Face à un niveau élevé de la menace terroriste sur le territoire ou sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier



Vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat sur le territoire ou sur une zone géographique

# LE KIT DE SÉCURITÉ



➤ Préparez un kit d'urgence et placez-le dans un endroit facile d'accès avec :



**Radio, lampe de poche  
avec piles de rechange**



**Bougies, briquet  
ou allumettes**



**Nourriture non périssable  
et bouteilles d'eau potable**



**Médicaments**



**Lunettes de secours**



**Vêtements chauds,  
couvertures**



**Double des clés,  
copie des papiers d'identité**



**Trousse  
de premiers secours**



**Argent liquide**



**Chargeur  
de téléphone portable**



**Articles pour bébé**



**Nourriture pour animaux**

# LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT  
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

**15**  
**SAMU**

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

**18**  
**SAPEURS-  
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

**112**

NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

**114**

NUMÉRO D'URGENCE POUR  
LES PERSONNES, SOURDES  
ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention de secours. Numéro accessible par fax et SMS

**17**  
**POLICE  
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention de la police

**04 91 75 25 25**

CENTRE  
ANTIPOISON  
DE MARSEILLE

**04 94 68 88 52**

POLICE  
MUNICIPALE  
DE DRAGUIGNAN

**115**  
**SAMU SOCIAL**

Pour signaler et venir en aide aux personnes sans-abri et en grande difficulté

**09 726 750 83**

DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ ErDF

**0800 473 333**

DÉPANNAGE  
GAZ

**0969 329 328**

VÉOLIA EAU

## ET POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

**3919**

**VIOLENCES FEMMES INFO**

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.  
Appel anonyme et gratuit

**119**

**ALLÔ ENFANCE EN DANGER**

Enfant en danger ? Parents en difficulté ?  
Le mieux c'est d'en parler !

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

**3020**

**NON AU HARCÈLEMENT**

Numéro pour les victimes du harcèlement en milieu scolaire à destination des élèves, des parents et des professionnels